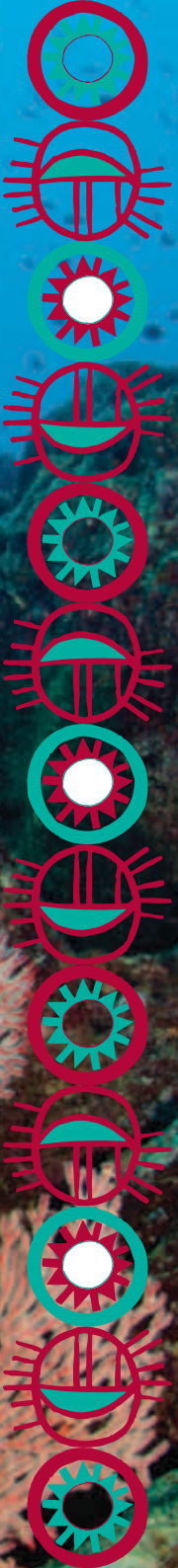


Les lagons et récifs
de
Tuo Cèmuhî
[TOUHO]

Plan de gestion environnemental pour la période 2016-2020



Ont contribué à ce document : province Nord, comité de gestion de la zone patrimoine mondial de Tuo Cèmuhî [Touho], Conservatoire d'espaces naturels [CEN], association Hô-tùt



Édito

Dans le cadre de la gestion faite au niveau provincial sur le patrimoine mondial, ces documents sont les premiers outils de planification élaborés par zone et répondant à nos engagements. Ils présentent un travail réalisé dans le cadre d'une gestion participative, que nous menons au sein des comités de gestion depuis 2009, suite à l'inscription de nos lagons (diversité récifale et écosystèmes associés) au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008.

Il s'agit là d'un travail complexe qui tente de prendre en compte au mieux à la fois une gestion intégrant le lien terre-mer, avec toutes les préoccupations liées, et la volonté des populations de préserver leur environnement, tout en permettant un développement économique durable.

Les objectifs à atteindre afin de maintenir l'intégrité du bien sont conséquents. Les premières actions à mettre en œuvre pour ces 5 premières années du plan permettront de conforter les actions déjà mises en place depuis 2009 et aideront à planifier la suite du travail avec les associations de gestion présentes dans chaque commune.

Souhaitons-nous de mettre en œuvre les actions proposées et de faire vivre cet outil au fur et à mesure de son utilisation.

Paul Néaoutyine (président de l'Assemblée de la province Nord)

Ensemble, Population de Tuo Cèmuhi...

Il y a 5 ans, l'association Hö-ût a vu le jour sous l'impulsion d'une forte dynamique autour de la réflexion de l'inscription des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie, dont ceux de la commune de Touho, sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) en 2008.

Les coutumiers, la mairie de Touho, la province Nord, la population et les membres de l'association se sont concertés en 2015 sur la rédaction d'un plan de gestion, qui a été validé par l'Assemblée de la province Nord en août 2016 pour une durée de 5 ans (2016-2020).

La commune de Touho est dotée d'une biodiversité exceptionnelle, mais des menaces pèsent sur notre environnement telles que l'érosion du littoral liée à l'élévation du niveau de la mer et la dégradation du couvert forestier par les espèces envahissantes (cerfs et cochons). Des actions participatives coordonnées avec nos partenaires (mairie de Touho, coutumiers, province Nord,...) sont ainsi mises en place afin de diminuer ces impacts et portent sur la sensibilisation, l'information, la pédagogie et des actions de terrain.

Nous multiplierons nos interventions auprès de tous et nous poursuivrons des échanges constructifs avec nos partenaires afin d'apporter des solutions adaptées pour la préservation de notre environnement.

Nous vous invitons maintenant à parcourir ce document. Si ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons particulièrement heureux de vous compter parmi nous.

Les gestes simples sont à la portée de tous pour préserver notre environnement.

Wimiam Maurice (président de l'association Hö-ût)



Préambule

Afin de préserver l'environnement marin exceptionnel de la zone de Tuo Cèmuhi (Touho), le comité de gestion a souhaité se doter d'un outil de planification des actions à mener.

La démarche retenue pour l'élaboration de ce premier plan de gestion a été celle de la **concertation entre les différents acteurs concernés** sur l'ensemble des phases de travail, depuis le diagnostic environnemental de la zone, jusqu'à la définition des enjeux de préservation, des objectifs de gestion, et des actions à mener sur la période 2016-2020.

Ce plan de gestion prend en compte le **lien terre-mer** et notamment les pressions exercées à terre sur la santé des écosystèmes marins.

Il constitue le **cadre opérationnel** proposant, à court, moyen et long termes, des actions de préservation, d'acquisition de connaissances, et de mise en valeur du patrimoine.

Gardons en mémoire que ce document pourra évoluer au cours du temps et laisse la place à votre créativité. N'hésitez pas à apporter votre soutien et vos idées !

Sommaire

- 4** Un peu d'histoire
- 5** Fiche d'identité du site
- 6** Une gestion intégrée et participative
- 7** Le plan d'action
- 8** Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu
- 11** Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu
- 13** La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue
- 17** Les acteurs de la commune sont conscients des risques liés au changement climatique et les ont anticipés dans l'aménagement du littoral
- 18** Des activités touristiques respectueuses de l'environnement sont développées
- 19** L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien
- 22** Le comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit
- 24** Que pouvez-vous faire pour aider ?



Un peu d'histoire

En 2008, en reconnaissance de leur **valeur universelle exceptionnelle**, une partie des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plusieurs critères ont guidé l'obtention de ce label d'exception.

🎯 **Une beauté naturelle exceptionnelle** : Les lagons et récifs coralliens calédoniens sont parmi les systèmes récifaux les plus beaux du monde en raison de la grande diversité des formes et formations présentes sur une zone relativement restreinte. La partie Sud de la Zone Côtière Nord & Est (ZCNE) illustre parfaitement ce critère de beauté naturelle, avec la présence d'une succession d'îlots séparés par des passes qui partagent le lagon en deux. Cette zone est aussi remarquable par la largeur de son lagon (le plus large de la côte nord-est) et la présence d'une passe quasiment accolée à la côte.

🎯 **Un exemple représentatif de processus écologiques et biologiques en cours.**

Le complexe récifo-lagonaire calédonien est unique au monde en ce qu'il est autostable dans l'océan : il assure lui-même son propre équilibre. Il encercle l'île de la Nouvelle-Calédonie, subissant une variété de formes d'exposition océanique, générant une grande diversité de faciès naturels : différents types de récifs, des côtiers aux atolls, et d'écosystèmes associés (mangroves, herbiers, algueraies...) à la fois en situation côtière et océanique. C'est l'un des meilleurs exemples de la planète des processus à l'origine des récifs coralliens tropicaux qui sont eux-mêmes parmi les écosystèmes les plus anciens et les plus complexes au monde.

🎯 **Des habitats naturels importants pour la conservation *in situ* de la biodiversité marine.**

La zone de bien regroupe une grande variété d'habitats dont certains sont aujourd'hui menacés de disparition au niveau mondial (les récifs, herbiers et mangroves en font partis). Certains de ces écosystèmes sont même considérés comme intacts, vierges de tout impact humain, situation aujourd'hui très rare dans le monde. Cette diversité d'habitats abrite une exceptionnelle diversité d'espèces, dont certaines sont rares, emblématiques ou menacées d'extinction à l'échelle globale. La ZCNE héberge certaines de ces populations, notamment des dugongs, baleines à bosse, tortues marines, requins, napoléons, perroquets à bosse et mères loches.

Le bien calédonien est défini comme un bien naturel en série, composé de six zones géographiques (appelées « sites »). Des zones tampons marines et terrestres ont été définies en périphérie des zones du bien, afin de limiter les perturbations à proximité immédiate du bien.

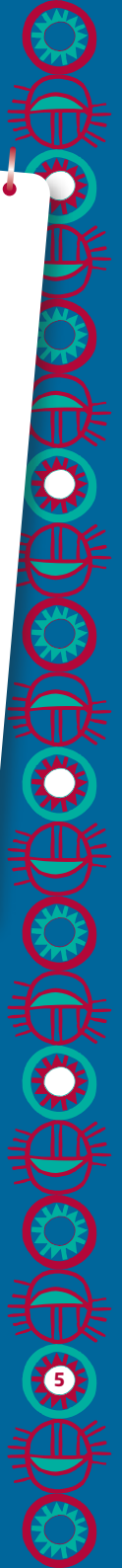
Chacun des sites contribue à la valeur universelle exceptionnelle du bien dans son ensemble et l'ensemble des sites intègre tous les espaces clés essentiels au maintien de ce caractère exceptionnel.

Les trois provinces et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie (pour les récifs d'Entrecasteaux) sont responsables de la gestion et du maintien du bon état de conservation des sites sur leurs territoires respectifs. Le CEN assure la coordination de l'ensemble du bien en série.

Deux sites se situent en province Nord : le Grand Lagon Nord (GLN) et la Zone Côtière Nord et Est (ZCNE), qui couvrent à eux seuls plus de la moitié du bien calédonien.

La ZCNE est découpée en quatre sous-zones qui possèdent des peuplements naturels et des fonctionnements différents. Les lagons et récifs de Tuo Cèmuhi se situent au sein de sa sous-zone 4.





Fiche d'identité du site

Un lagon très large partagé par une succession d'îlots

- Province > Nord
- Commune > Tuo Cèmuhi (Touho)
- Superficie de la commune > 283 km²
- Aire coutumière > Paici-Camuki
- Districts coutumiers > Tuo et Pwoye
- Population (en 2014) > 2 087 habitants - 7,4 habitants/km²
- Répartition de la population > au sein du village et de 11 tribus, la majorité en bordure littorale
- Principaux foyers de population > village de Touho et tribu de Tuo mission
- Langues > Cèmùhî, Vamaley, Pidjé et Païci
- Particularité climatique > de fortes pluies en été (de janvier à mars)
- Patrimoine mondial**
- Zone du bien > sous-zone 4 de la ZCNE (en partie, partagée avec Hyehehen et Pwêêdi Wiimîâ) : de la passe de Hiengu à la grande passe de Touho et de la côte jusqu'à une profondeur de 100 m
- Zone tampon marine > zone océanique bordant la sous-zone 4 de la ZCNE (de -100 à -1 000 mètres de profondeur)
- Zone tampon terrestre > la totalité du territoire de la commune



Un bien en série

[Inscription le 8 juillet 2008]

Superficies

- Zones du bien : **1 574 300 ha**
- Zones tampons marines : **794 700 ha**
- Zones tampons terrestres : **492 400 ha**
- Terres (non concernées par l'inscription)
- Délimitation des sites
- 🐚 Récifs

Une gestion intégrée et participative

La survie et le maintien des animaux et végétaux, terrestres comme marins, dépendent des relations qui existent entre les hommes, la terre, le lagon (des mangroves littorales au récif barrière) et l'océan.

La gestion intégrée est un mode de gestion qui prend en compte l'ensemble des interactions entre l'environnement et les activités humaines (économiques, sociales et culturelles). Dans le cas présent, cela implique l'intégration de l'influence des activités développées sur terre par l'occupation humaine (de la crête des montagnes à la plage) et des modes de gouvernance propres au pays et à son histoire, sur la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés.

Concernant la gestion participative, son principe est d'associer l'ensemble des parties prenantes à la définition, au suivi et à l'évaluation des mesures de gestion. Ce mode de gestion est basé sur le postulat que la préservation des ressources naturelles est plus performante dans un contexte d'entente et de collaboration entre les décideurs et les populations locales.

Toutes les étapes d'élaboration de ce plan d'action ont été menées en respect de ces deux principes, en associant les acteurs locaux, les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN).

Comité et association de gestion

En province Nord, les comités de gestion sont l'organe de décision concernant les actions à entreprendre pour préserver les zones inscrites. Les associations de gestion du patrimoine mondial sont chargées de la mise en œuvre de ces actions sur le terrain.

Au sein de ces deux groupes, on retrouve l'ensemble des acteurs communaux concernés par l'inscription au patrimoine mondial : coutumiers, institutions (province, mairie), associations, société civile, pêcheurs professionnels et vivriers, industriels, scientifiques, opérateurs touristiques, agriculteurs...

Le comité de gestion de Tuo Cèmuhi a été créé en juin 2010, suivi en avril 2013 de la création de l'association de gestion « Hö-ût », qui signifie : « décider en marchant », se référant au chemin à parcourir pour préserver l'environnement naturel de la commune et pour insister sur la détermination de chacun à continuer d'avancer dans ce travail de gestion. Il s'agit aussi d'un nom en langue donné à l'îlot Camille.



Recherches bibliographiques et consultation d'experts (scientifiques et techniques)

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET HUMAIN

État des lieux portant sur :

- La commune
- Les facteurs météorologiques
- L'environnement naturel terrestre
- L'environnement naturel marin
- La valeur de patrimoine naturel (espèces et espaces remarquables)
- Les activités socio-économiques
- Les usages, pressions et menaces sur la zone de bien
- La réglementation et les pratiques coutumières

DÉFINITION DES ENJEUX

Concertation avec les acteurs locaux (savoirs traditionnels et empiriques) Concertation avec les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels

PLAN D'ACTION

- Définition des objectifs à long terme (OLT > 30 ans)
- Définition des objectifs de plan (OP 5 ans)
- Définition des actions du plan de gestion (5 ans)
 - Acteurs : qui pilote ? qui réalise ? qui finance ?
 - Estimation de la charge de travail (ETP)
 - Priorité d'action et planification dans le temps
 - Budgétisation des actions
 - Indicateurs d'évaluation des actions

ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION

PLAN DE GESTION GRAND PUBLIC

Synthèse et vulgarisation du plan d'action à destination du grand public



Le plan d'action

Le plan d'action répond à deux grands enjeux prioritaires.

2
enjeux

Enjeu 1 : La préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel
Enjeu 2 : Une volonté de gérer ce patrimoine selon un mode participatif

De ces enjeux découlent plusieurs objectifs à long terme (OLT), qui définissent l'état souhaité par rapport à la situation actuelle, dans 30 ans au minimum. Ils ont vocation à demeurer permanents au fil des différents plans de gestion successifs.

7
objectifs
à long terme
à atteindre dans
les 30 ans
ou +

OLT 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu
OLT 2 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu
OLT 3 : La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue
OLT 4 : Les acteurs de la commune sont conscients des risques liés au changement climatique et les ont anticipés dans l'aménagement du littoral
OLT 5 : Des activités touristiques respectueuses de l'environnement sont développées
OLT 6 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien
OLT 7 : Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit

Ces sept OLT ont ensuite été déclinés en 29 objectifs de plan, qui constituent les étapes à atteindre sur la durée de ce plan (5 ans) pour se rapprocher des attendus des OLT.

29
objectifs
de plan
à atteindre
dans les
5 ans

Exemple d'objectif de plan pour l'OLT 1 :

► Connaître et suivre l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés

Enfin, un programme de 151 actions servira à atteindre ces objectifs de plan, au cours de la période 2016-2020.

151
actions
à réaliser
dans les
5 ans

Exemples d'actions pour l'objectif de plan précité :

► Identifier les mangroves dégradées et planifier leur restauration
► Restaurer les mangroves dégradées par la plantation de palétuviers
► Étudier la faisabilité de la mise en place d'une pépinière de palétuviers et de bois rares

Chacune des actions sera pilotée par une ou plusieurs structures, aux côtés de divers partenaires locaux qui participeront à leur mise en œuvre sur le terrain.

La participation de bénévoles sera recherchée pour mener à bien un certain nombre d'actions du plan de gestion.



Objectif à long terme 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu









Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !






Calendrier des actions
de 2016 à 2020


La zone du bien est composée de plusieurs écosystèmes remarquables, de par la diversité des espèces qu'ils abritent, les fonctions écologiques qu'ils remplissent et leur rareté au niveau mondial. Parmi ces écosystèmes d'intérêt, le comité de gestion a retenu : les îlots, les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves. Plusieurs espèces rares, protégées ou importantes au niveau culturel sont présentes au sein de la zone du bien et ont retenu l'attention du comité de gestion : les napoléons, tortues marines et oiseaux marins.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Connaître et préserver la faune et la flore des îlots</p> <p>Le lagon de Tuo Cèmuhi comprend plusieurs îlots : Ouau (îlot Camille), Pwoila (îlot palétuvier) et Hiegu (îlot sapin), qui contribuent à la beauté des paysages inscrits au patrimoine mondial et représentent des habitats essentiels à la survie de nombreuses espèces.</p> <p>Le comité de gestion a indiqué la présence de rats sur Ouau et Hiegu qui menacent la faune sauvage. Par ailleurs, inquiets de la fréquentation humaine de ces îlots, des actions ont été proposées pour évaluer cette pression et la limiter.</p>	Former des membres de l'association aux techniques d'éradication ou de contrôle des rats (incluant la biosécurité)	Hö-ût	>>>>>
	Mener des opérations d'éradication des rats sur l'îlot Camille et suivre ces populations	 Hö-ût	>>>>>
	Mener un inventaire de la faune et flore de l'îlot Camille	Hö-ût	>>>>>
	Évaluer le taux de fréquentation de l'îlot Camille	Hö-ût	>>>>>
	Étudier le statut de gestion adéquat de l'îlot Camille	Province Nord	>>>>>
	Organiser des visites de l'îlot Camille (découverte et sensibilisation)	 Hö-ût	>>>>>
	Mener des opérations d'éradication des rats sur l'îlot Hiegu et suivre ces populations	 Hö-ût	>>>>>
	Étudier le statut de gestion adéquat de l'îlot Hiegu	Province Nord	>>>>>
	Organiser des visites de l'îlot Hiegu (découverte et sensibilisation)	 Hö-ût	>>>>>
	<p>Connaître et suivre les populations d'oiseaux marins</p> <p>Des oiseaux marins rares et menacés sont présents sur Tuo Cèmuhi, notamment plusieurs espèces de sternes sur Hiegu et l'îlot de sable de la barrière. La zone Touho-Poindimié est un couloir de migration des oiseaux marins entre la Grande Terre et les Loyauté. Le suivi des populations d'oiseaux permettra de mieux les préserver.</p>	Former des membres de l'association au suivi des oiseaux marins	Province Nord
Mener un inventaire des populations d'oiseaux côtiers et marins des îlots et du littoral de la commune		 Hö-ût	>>>>>
Mener un inventaire communal des sites de nidification des pétrels de Tahiti		 Hö-ût	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Connaître et suivre l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés</p> <p>Les récifs coralliens, herbiers et mangroves jouent un rôle central dans le maintien de la biodiversité marine, mais également de la diversité paysagère du lagon et des activités humaines qui y sont pratiquées (pêche, tourisme...).</p> <p>Ces écosystèmes présentent globalement un bon état de santé, toutefois des perturbations ont été signalées : des déchets dans certaines mangroves et des portions de mangroves et de récifs dégradés.</p> <p>Le suivi de l'état de santé des milieux est indispensable pour s'assurer du maintien de leur fonctionnalité et pour agir au plus tôt sur les causes de dégradation, auquel le comité de gestion souhaite participer.</p> <p>Plusieurs opérations de restauration de mangroves dégradées, par la plantation de plantules de palétuviers, ont été menées par les habitants de Tuo Cèmuhi, avec succès. Elles devraient continuer au cours de ce plan de gestion.</p>	Identifier les mangroves dégradées et planifier leur restauration	Hö-ût	>>>>>
	Restaurer les mangroves dégradées par la plantation de palétuviers 	Hö-ût	>>>>>
	Etudier la faisabilité de la mise en place d'une pépinière de palétuviers et de bois rares (échanges lors des forums)	Hö-ût	>>>>>
	Inventorier et cartographier la diversité floristique en espèces de palétuviers à l'échelle de la commune	Hö-ût	>>>>>
	Inventorier et cartographier les herbiers marins à l'échelle de la commune (composition, état de conservation)	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association au suivi des herbiers marins	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi participatif de l'état de santé des herbiers marins 	Hö-ût	>>>>>
	Poursuivre le suivi quinquennal de l'état de santé des récifs du bien	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association au suivi biologique des récifs coralliens	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi biologique participatif de l'état de santé des récifs coralliens 	Hö-ût	>>>>>
<p>Connaître et suivre les populations de napoléons</p> <p>Le napoléon est un poisson en voie de disparition au niveau mondial, néanmoins il est fréquemment observé à la pointe sud du récif Mangalia et au niveau de sa terrasse lagonaire, en particulier au cours de la période où ils se rassemblent pour se reproduire.</p> <p>L'acquisition de données sur cette espèce (taille de la population, zones de frai...) permettra de mieux la préserver.</p>	Définir un protocole de suivi des napoléons	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association de gestion au suivi des napoléons (selon faisabilité découlant du protocole d'inventaire)	Province Nord	>>>>>
	Mener un suivi participatif des napoléons (selon faisabilité découlant du protocole d'inventaire)	Province Nord	>>>>>
	Identifier les zones de frai des napoléons	Hö-ût	>>>>>
	Mettre en place des mesures de protection des zones de frai des napoléons	Province Nord	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Connaître et suivre les populations de tortues marines</p> <p>Les tortues marines sont menacées de disparition au niveau mondial et protégées par le code de l'environnement de la province Nord. Elles sont néanmoins fréquentes sur les zones d'herbiers denses autour des îlots, aux abords du village de Touho et dans l'embouchure de la baie du Vieux Touho. Avant, elles poussaient sur les plages des îlots et du littoral ; aujourd'hui, elles ne sont que rarement observées à la saison de la ponte du fait de la fréquentation humaine.</p> <p>Certains membres du comité de gestion s'inquiètent de l'impact de l'alimentation des tortues sur les ressources marines (coquillages et bénéitiers en particulier).</p>	Former des membres de l'association au suivi des tortues marines	Province Nord	>>>>>
	Participer au suivi annuel des sites de ponte des tortues marines (à l'échelle de la province Nord)	 Province Nord	>>>>>
	Évaluer la population résidente des tortues marines sur la commune et son état de conservation	Province Nord	>>>>>
	Identifier de nouvelles actions à intégrer dans le plan d'action provincial en faveur des tortues marines	Province Nord	>>>>>
	Évaluer l'impact des tortues sur le milieu naturel	Province Nord	>>>>>
<p>Protéger des zones clés pour la conservation des espèces</p> <p>Certaines zones jouent un rôle primordial pour le maintien des espèces marines et/ou représentent un intérêt fondamental d'un point de vue patrimonial ou en tant que sites de pêche pour les habitants de la commune. Une réflexion sur l'identification et le statut de protection de ces zones est engagée par les services provinciaux et se poursuivra au cours de ce premier plan de gestion.</p>	Intégrer les attentes du comité de gestion dans la définition d'un réseau cohérent de réserves marines à l'échelle de la province Nord	Province Nord	>>>>>



Objectif à long terme 2 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !






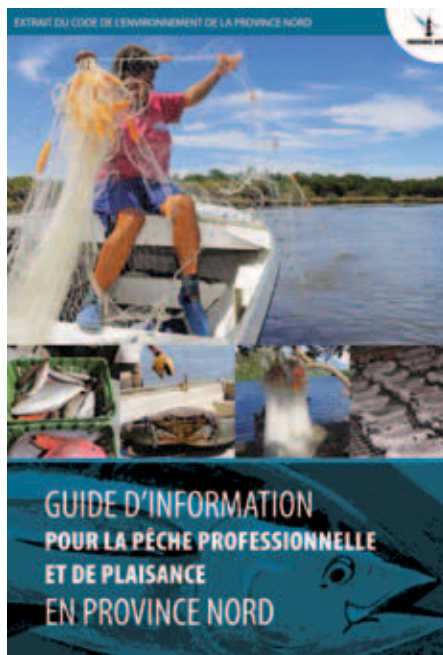
Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Les produits de la mer sont essentiels dans l'alimentation des habitants de Tuo Cèmuhi. Selon le comité de gestion, de nombreuses espèces sont moins abondantes ou plus petites qu'avant, notamment les bénitiers rouleurs et les bèches de mer. L'état des ressources marines et la pression exercée par la pêche (professionnelle ou non) sont aujourd'hui mal connus, et nécessitent d'être précisés. Outre ces acquisitions de connaissances, la préservation des ressources marines peut être encouragée par leur restauration (bénitiers rouleurs), la sensibilisation, voire la répression des usagers.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020	
<p>Connaître les stocks et les modes d'exploitation des ressources marines</p> <p>L'état des ressources marines et la pression exercée par la pêche (professionnelle, de loisirs ou vivrière) sont aujourd'hui mal connus, et nécessitent d'être précisés pour mieux préserver les ressources sur le long terme.</p> <p>Le comité de gestion estime que la pression de pêche est globalement modérée, que ce soit pour les poissons et les invertébrés marins, dans un cadre vivrier ou professionnel.</p> <p>Les inquiétudes portent particulièrement sur les espèces les plus pêchées (sardines, maquereaux, perroquets à bosse, saumonées, dawas, picots, palourdes, grisettes, sauteurs, araignées, bénitiers rouleurs, holothuries à valeur marchande) et en certains lieux (récifs proches de la côte).</p>	Identifier les espèces marines et dulçaquicoles exploitées, les pratiques et les zones de pêche	Province Nord	>>>>>	
	Suivre la population de bénitiers rouleurs du platier de l'îlot Camille		Hö-ût	>>>>>
	Former les acteurs locaux au recensement des ressources marines (trocas, bèches de mer, bénitiers, espèces rares, protégées...)		Province Nord	>>>>>
	Réaliser un état des lieux sur la biologie des espèces sensibles (espèces exploitées et en diminution)		Province Nord	>>>>>
<p>Initier la restauration des populations de bénitiers rouleurs</p> <p>Les pêcheurs de Tuo Cèmuhi ont indiqué une raréfaction des bénitiers rouleurs depuis près de 20 ans. Aujourd'hui, l'état des stocks est critique. Il a été proposé leur mise en réserve afin de restaurer ces populations, complétée d'actions d'information et de sensibilisation afin d'éviter leur disparition.</p>	Capitaliser sur le retour d'expérience de l'opération de réensemencement des bénitiers rouleurs menée sur Hyabé/Lé-jao et Hienghène	Hö-ût	>>>>>	
	Étudier la faisabilité d'une mise en réserve des bénitiers rouleurs sur Teganpaik	Province Nord	>>>>>	
	Proposer la mise en place d'une réserve test pour les bénitiers rouleurs sur Teganpaik et/ou autre site adéquat (selon faisabilité)	Hö-ût	>>>>>	
	Sensibiliser les habitants de la commune aux impacts de la surpêche des bénitiers et aux conséquences des regroupements		Hö-ût	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Informer et sensibiliser sur les pratiques coutumières d'exploitation des ressources marines La préservation des ressources marines passe par l'information des usagers, d'autant plus efficace qu'elle se fera au travers de documents adaptés aux problématiques locales. Il est proposé d'élaborer un guide des pratiques traditionnelles de pêche, en lien avec la réglementation provinciale. En complément, le comité de gestion pourra mener des actions de sensibilisation en utilisant le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord.	Élaborer un guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources marines, en lien avec la réglementation des pêches	 Hö-ût	>>>>>
	Diffuser le guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources auprès de la population	 Hö-ût	>>>>>
	Diffuser le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord	 Hö-ût	>>>>>
Promouvoir l'application de la réglementation provinciale Si des restrictions sont nécessaires pour préserver les ressources, elles ne sont pas toujours respectées ni connues de tous. Selon le comité de gestion, le respect des réglementations relatives à la pêche doit se faire par la sensibilisation des usagers mais aussi par le renforcement des contrôles, en mer comme à terre.	Sensibiliser les pêcheurs professionnels et non-professionnels au respect de la réglementation des pêches	Province Nord	>>>>>
	Améliorer l'encadrement de l'activité des colporteurs	Province Nord	>>>>>
	Améliorer l'efficacité des contrôles	Agents assermentés	>>>>>
	Inciter la mairie et la gendarmerie à collaborer dans la surveillance du domaine maritime	Hö-ût	>>>>>
	Solliciter la mairie pour la création de postes de gardes champêtres	Hö-ût	>>>>>



Objectif à long terme 3 : La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !





Calendrier des actions
de 2016 à 2020

La qualité des eaux marines influence directement la santé des mangroves, herbiers et récifs coralliens, dont dépend la survie de nombreuses espèces animales et végétales. La qualité des eaux marines de Touho n'est pas précisément connue, et même si elle semble aujourd'hui globalement acceptable, ces eaux sont certainement soumises à différentes sources de pollutions par les activités développées sur terre. Cet objectif a pour but d'acquérir des connaissances sur les masses d'eaux et leurs sources de dégradation, de réduire les rejets polluants au lagon, et d'impliquer la population dans la surveillance de l'environnement et la réalisation d'actions concrètes de gestion de la qualité des eaux.




Objectifs de plan	Actions		Pilotes des actions	2016>2020
<p>Lutter contre les feux</p> <p>Si la commune de Tuo Cèmuhi est une des communes de la province Nord les moins touchées par les feux, certaines zones sont fréquemment brûlées : vallée de la Tipindjé, col de Poindja, proximité des habitations, des champs ou des secteurs de chasse. L'homme est le principal responsable des départs de feu, que ce soit de manière volontaire (débroussaillage pour préparer les champs, éloigner ou chasser des animaux sauvages ou actes de pyromanie) ou accidentelle.</p> <p>La lutte contre les feux passera par des actions d'information, de sensibilisation et de réflexion sur les pratiques traditionnelles, auxquelles les coutumiers seront associés.</p> <p>Le comité de gestion souhaite un renforcement de la signalisation du risque incendie sur la commune et l'application des sanctions prévues par le code de l'environnement envers les pyromanes.</p>	Communiquer sur les impacts économiques et écologiques des feux et rappeler les sanctions		Hö-ût	>>>>>
	Intervenir dans les établissements scolaires sur le thème de la lutte contre les feux		Hö-ût	>>>>>
	Identifier les bonnes pratiques coutumières de préparation des terres (écobuage) et en informer la population		Hö-ût	>>>>>
	Échanger avec l'association Pajika sur la lutte contre les feux et capitaliser sur les opérations de compostage sur Gohapin		Hö-ût	>>>>>
	Renforcer la signalisation relative à l'interdiction des feux (courseurs) et les sanctions associées		Mairie	>>>>>
	Faire appliquer les sanctions prévues pour les pyromanes (dont des travaux de reboisement)		Mairie	>>>>>
	Impliquer les autorités coutumières dans l'application de la réglementation		Coutumiers	>>>>>
	Promouvoir le signalement anonyme des pyromanes auprès de la gendarmerie		Hö-ût	>>>>>
	Dresser un bilan des feux passés et répertorier les nouveaux feux (nombre de départs de feux, surfaces brûlées, localisation, formations végétales touchées...)		Hö-ût	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Limiter les pollutions générées par les particuliers</p> <p>La gestion des déchets est un des enjeux environnementaux majeurs de ce premier plan de gestion. La collecte des déchets est en cours de structuration et n'est pas homogène au sein de la commune : les déchets des principaux foyers de population sont gérés par le SIVU TIPEEP, qui les acheminent jusqu'à la nouvelle ISD (Installation de Stockage des Déchets) de Vieux Touho ; tandis que certaines tribus reculées doivent traiter leurs déchets par brûlage et enfouissement.</p> <p>Les déchets dangereux, encombrants, toxiques et valorisables ou recyclables seront prochainement traités sur Pwêêdi Wiimîâ, au centre de tri de Wagap.</p> <p>La présence de déchets, dépotoirs sauvages et véhicules hors d'usage (VHU) le long des routes et chez les particuliers représente une pression localement forte sur l'environnement, d'autant que la majorité de la population vit aux abords du lagon et des mangroves. Des dépotoirs sauvages ont été signalés dans les mangroves de Vieux Touho, Touho, Poundia et de l'îlot palétuvier. Certains membres du comité de gestion ont exprimé une vive inquiétude sur la réhabilitation de l'ancien dépotoir, non conforme, de Touho.</p> <p>Des actions d'information sur les filières de collecte et de tri et de sensibilisation aux risques sanitaires et environnementaux seront nécessaires pour limiter ces pollutions.</p>	Finaliser la mise en œuvre du tri sélectif sur la commune	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Mettre en place des panneaux explicatifs au niveau des points d'apports volontaires (PAV)	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Homogénéiser les couleurs des sacs-poubelle de tri sélectif à l'échelle provinciale	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Identifier du foncier pour le stockage temporaire des encombrants (en attente de l'ouverture du centre de tri de Wagap)	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Mettre en service le centre de tri de Wagap	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Être tenu informé des avancées du projet de réhabilitation du dépotoir de Touho et des résultats des analyses environnementales	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Faire remonter le besoin d'analyses écotoxicologiques dans le cadre du suivi de la réhabilitation de l'ancien dépotoir de Touho	Hö-ût	>>>>>>
	Communiquer sur les résultats du suivi environnemental de l'ISD (installation de stockage des déchets) de Vieux Touho	SIVU TIPEEP	>>>>>>
	Visiter l'ISD de Vieux Touho	 Hö-ût	>>>>>>
	Être tenu informé des avancées des réunions annuelles du plan d'action provincial déchets (via le représentant de la mairie)	Hö-ût	>>>>>>
	Mettre en place des panneaux d'information sur la gestion des déchets (mises à l'eau, îlots fréquentés, aires de repos et livre d'or du GR Nord)	Province Nord	>>>>>>
	Mettre en place un système de collecte et de dépollution des VHU	Province Nord	>>>>>>
	Sensibiliser la population aux risques générées par le stockage des VHU	 Hö-ût	>>>>>>
	Informers les tribus des filières de collecte et de traitement des déchets (points d'apport volontaires, tri sélectif, compostage des déchets...)	Province Nord, ADEME	>>>>>>
	Communiquer sur les risques sanitaires et environnementaux relatifs aux déchets	Province Nord, ADEME	>>>>>>
Communiquer sur les dates des tournées de ramassage des déchets des filières réglementées (PAV : points d'apports volontaires)	Province Nord, ADEME	>>>>>>	
Étudier avec la mairie la possibilité de prendre un arrêté communal interdisant les dépotoirs sauvages	Hö-ût	>>>>>>	

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Limiter les pollutions liées aux activités industrielles</p> <p>À l'heure actuelle, le secteur industriel n'exerce pas de pression notable sur les lagons et récifs de Tuo Cèmuhi. Les installations industrielles sont peu nombreuses et présentent un faible volume d'activité.</p> <p>Toutefois, le comité de gestion souhaite un renforcement des contrôles de ces installations par les organismes compétents et l'implication de la population sur les aspects réglementaires des projets d'aménagement de la commune.</p>	Renforcer le nombre d'inspecteurs ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) (de 2 à 4 inspecteurs)	Province Nord	>>>>>
	Faire appliquer la charte "Chantier Vert" sur les chantiers communaux	Mairie	>>>>>
	Vérifier les autorisations d'exploitation (contrôle des ICPE)	Province Nord, DIMENC	>>>>>
	Informers la population des projets prévus sur la commune et des études d'impact environnemental associées	Hö-ût	>>>>>
	Informers la population sur la réglementation relative aux ICPE	Province Nord	>>>>>
	Mettre en place et valoriser un cahier de doléances environnementales dans le local de l'association	Hö-ût	>>>>>
<p>Limiter les pollutions liées aux activités agricoles et aux usages non agricoles</p> <p>L'acquisition de connaissances sur les impacts des engrais et produits phytosanitaires sur les milieux aquatique et marin est un enjeu important pour ce premier plan de gestion.</p> <p>L'utilisation de ces produits était courante dans les années 80, bien que non quantifiée, elle semble aujourd'hui plus limitée et concentrée dans certaines vallées agricoles.</p> <p>Afin de limiter ce type de pollution, des actions d'information et de sensibilisation seront nécessaires pour compléter les actions menées par la chambre d'agriculture.</p>	Compléter les actions de sensibilisation de la chambre d'agriculture sur les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation de produits phytosanitaires	Hö-ût	>>>>>
	Évaluer la consommation en produits phytosanitaires et engrais	Hö-ût	>>>>>
	Informers et former les utilisateurs aux bonnes pratiques d'utilisation des produits agricoles	Hö-ût	>>>>>
	Inciter les maîtres d'ouvrage à sensibiliser les entreprises, voire leur interdire l'utilisation de produits toxiques pour l'environnement	Hö-ût	>>>>>
<p>Connaître la qualité des eaux</p> <p>La bonne santé des écosystèmes marins dépend de la qualité des eaux du lagon. Pour l'heure, elle n'est pas connue.</p> <p>Les rejets au lagon devront être quantifiés afin de traiter les sources de perturbation éventuelles.</p>	Mettre en place un réseau de stations de mesure de la qualité des eaux (incluant les eaux de baignade) intégrant les réseaux existants (stations d'épuration, ancien dépotoir, ISD de Vieux Touho, ferme aquacole), au niveau du littoral et sur la zone de l'aérodrome de Touho	Mairie	>>>>>
	Être tenu informé des résultats du suivi environnemental de l'exploitation de la ferme aquacole de Touho	ADECAL	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Limiter le rejet des eaux usées dans la nature Un schéma directeur d'assainissement existe sur la commune et une station d'épuration traite (en partie) les eaux usées des habitations du village. Dans les tribus, la majorité des habitations sont équipées de sanitaires et de systèmes d'assainissement autonomes. Les eaux usées ne représentent donc pas un problème environnemental majeur.	Réaliser un bilan de l'état de l'assainissement à l'échelle de la commune	Mairie	>>>>>
	Sensibiliser les particuliers sur l'entretien des ouvrages d'assainissement autonomes	 Mairie	>>>>>
Favoriser la régénération forestière La destruction du couvert végétal fragilise les sols et participe à l'apport de terre au lagon lors des pluies. De même, une mangrove, lorsqu'elle est dégradée, ne joue plus son rôle de tampon entre la terre et le lagon, favorisant l'apport de sédiments au lagon. Le reboisement et la restauration des mangroves sont des moyens efficaces qui contribuent à maintenir une qualité d'eau acceptable à la survie des récifs coralliens.	Inventorier les pépinières de la commune et les inciter à la production d'espèces adaptées à la régénération forestière (endémiques, rares...)	Hö-ût	>>>>>
	Poursuivre les opérations prioritaires de reboisement sur la commune (dont celles définies par le plan de reboisement communal)	 Hö-ût	>>>>>
	Faire reconnaître l'association de gestion comme un acteur compétent en matière de restauration des mangroves et des forêts	Hö-ût	>>>>>
	Communiquer sur les impacts environnementaux des espèces envahissantes animales et végétales présentes sur la commune	 Hö-ût	>>>>>
	Mener une opération-pilote de restauration forestière du captage de Pwö-i (Poyes) avec lutte contre les grands gibiers envahissants	Asconit/Bioeko/ ONFi, Province Nord	>>>>>



Objectif à long terme 4 : Les acteurs de la commune sont conscients des risques liés au changement climatique et les ont anticipé dans l'aménagement du littoral








Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Le changement climatique et la montée des eaux ont une forte incidence sur l'érosion du littoral. Touho fait partie des communes les plus fortement impactées par la hausse du niveau de la mer, d'autant que la plupart des aménagements se situent sur le littoral (habitats, réseau routier...). Dans les prochaines années, ces phénomènes représenteront un risque majeur tant pour les populations vivant en bordure de côte, que pour le patrimoine naturel terrestre et marin. Cet objectif a pour but d'initier une réflexion sur ces changements climatiques, d'acquérir des connaissances sur les phénomènes liés et de trouver des moyens d'adaptation, comme le recul de la population à l'intérieur des terres, afin d'éviter les dégradations et pollutions qui en découleraient.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Réfléchir à l'aménagement du littoral en tenant compte des effets du changement climatique L'état actuel des connaissances des effets du changement climatique est limité. Pour permettre une meilleure prise en compte des effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer dans les projets d'aménagement, il est important de développer nos connaissances sur ces phénomènes.	Dresser un état des lieux sur les effets du changement climatique	 Hö-ût	>>>>>
	Poursuivre l'acquisition de données sur l'élévation du niveau de la mer sur la côte Nord-Est	IRD, Province Nord	>>>>>
	Mener une simulation de l'élévation du niveau de la mer sur Tuo Cèmuhi	IRD, Province Nord	>>>>>
	Appliquer des mesures d'adaptation au changement climatique (volet tsunamis)	 Province Nord	>>>>>
Informar la population sur la nécessité d'un probable déplacement Pour anticiper sur la montée des eaux et les changements climatiques globaux, les membres du comité de gestion ont compris la nécessité d'entamer une réflexion sur la nécessité de se déplacer sur les hauteurs ou dans les fonds de vallée plutôt que de continuer à vivre à proximité du littoral.	Évaluer l'impact social du déplacement des tribus	 Mairie, Province Nord	>>>>>
	Mener des actions de sensibilisation sur les zones à risques (via une carte des aléas)	 Mairie, coutumiers	>>>>>
	Impliquer les coutumiers dans l'élaboration des mesures d'adaptation aux changements climatiques	 Mairie, Hö-ût	>>>>>



Objectif à long terme 5 : Des activités touristiques respectueuses de l'environnement sont développées



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

L'activité touristique n'apparaît pas comme une activité économique importante sur la commune de Tuo Cèmuhi. La capacité d'hébergement est faible (deux gîtes, un camping et de l'accueil en tribu) et quelques activités de découverte de l'environnement de la commune sont proposées aux touristes. La faible fréquentation touristique et l'encadrement des activités par des guides locaux limitent les dégradations environnementales liées à ces usages. Engagé dans la préservation de l'environnement naturel de Tuo Cèmuhi, le comité de gestion souhaite se positionner comme un des acteurs du développement d'un tourisme vert à l'échelle de la commune.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Évaluer les impacts du tourisme sur les îlots</p> <p>Les îlots de Tuo Cèmuhi sont un des joyaux naturels de la commune. Situés à proximité de la côte, la fréquentation des îlots Ouau et Hiegu inquiète le comité de gestion.</p>	Évaluer la fréquentation du site inscrit et la pression exercée sur les îlots	Province Nord	>>>>>
	<p>Devenir un acteur en matière de développement touristique durable</p> <p>Plaçant le comité de gestion et l'association Hö-ût comme des acteurs phares en matière de développement touristique durable au sein de la commune, il est proposé de former les opérateurs touristiques à la richesse du patrimoine naturel de Tuo Cèmuhi et à sa préservation.</p> <p>Le comité de gestion souhaite se rapprocher du Point I afin de mutualiser leurs connaissances sur le patrimoine naturel pour mieux le préserver.</p>	Fournir les arguments de valorisation du bien au Point I de Tuo Cèmuhi	Hö-ût
	Échanger avec le Point I sur la fréquentation touristique de la commune	Hö-ût	>>>>>
	Accompagner les opérateurs touristiques sur les thématiques environnementales prioritaires	Province Nord	>>>>>

Objectif à long terme 6 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !







Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Le maintien de la vitalité des récifs et lagons de Tuo Cèmuhi sera favorisé par la bonne mise en œuvre des actions de gestion définies dans ce premier plan. Les comité et association de gestion en sont les moteurs, toutefois l'implication des habitants de la commune et des élus locaux, et leur appropriation du projet sont indispensables. Afin de se faire connaître et reconnaître comme des acteurs compétents en matière de protection de l'environnement, ils devront mener diverses opérations de communication et tisser leur réseau de partenaires. Ils joueront un rôle essentiel dans l'éducation à l'environnement.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Communiquer sur le bien inscrit Un volet conséquent de la communication porte sur l'environnement naturel du bien, son caractère unique et exceptionnel et sa fragilité. Tous les acteurs de la société sont ciblés, notamment les entreprises œuvrant sur la commune (potentielles sources de pollution). Afin d'aider les associations et comités de gestion dans leur communication sur le patrimoine mondial, des supports sont en cours d'élaboration par la province Nord et le CEN, en collaboration avec les comités de gestion de la province Nord.	Utiliser le centre de formation comme un lieu de communication et d'échange	Hö-ût, Province Nord	>>>>>>
	Informer et accompagner les entreprises dans l'intégration de la dimension du bien inscrit au sein de leur politique environnementale	Province Nord	>>>>>>
	Participer à l'élaboration de la bande-dessinée des comités de gestion de la province Nord	Province Nord	>>>>>>
	Produire une vidéo sur le bien inscrit pour la Nouvelle-Calédonie ("Mon nom est Lagons")	Conservatoire d'espaces naturels	>>>>>>
	Participer à l'élaboration du film d'animation des comités de gestion de la province Nord	Province Nord	>>>>>>
Participer à l'éducation environnementale L'association a un rôle à jouer en matière d'éducation à l'environnement. Le comité de gestion souhaite se rapprocher des établissements scolaires afin d'impliquer les élèves et enseignants dans la réalisation du plan d'action et se mettre à disposition de leurs besoins éducatifs et pédagogiques, comme par exemple l'encadrement de stagiaires.	Évaluer les besoins en matière d'éducation à l'environnement	Hö-ût	>>>>>>
	Organiser des actions de replantation de mangrove avec les établissements scolaires	Hö-ût	>>>>>>
	Organiser des actions de reboisement sur des zones brûlées avec les établissements scolaires	Hö-ût	>>>>>>
	Accueillir des lycéens en stage pour la réalisation des actions du plan de gestion environnemental	Hö-ût	>>>>>>
	Impliquer les établissements scolaires dans les actions du plan de gestion environnemental	Hö-ût	>>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Faciliter l'accès pour tous aux connaissances sur l'environnement L'association est un relais indispensable à l'information et à la sensibilisation environnementale auprès du public. En mettant à disposition des documents vulgarisés et en organisant des événements pour ses concitoyens, elle s'assurera de la bonne transmission des informations environnementales et d'une meilleure adhésion des résidents de la commune au projet d'inscription au patrimoine mondial.	Organiser un fonds documentaire et le valoriser	Hö-ût	>>>>>>
	Restituer à la population les études scientifiques et techniques menées sur la commune (sous forme vulgarisée)	 Hö-ût	>>>>>>
	Mettre en place une tournée régulière de réunions dans les tribus pour informer et échanger sur les problématiques environnementales	 Hö-ût	>>>>>>
	Organiser des conférences sur l'environnement	 Hö-ût	>>>>>>
	Élaborer un panneau sur les bonnes pratiques environnementales au sein de la zone inscrite	Province Nord	>>>>>>
	Installer et entretenir les panneaux sur les bonnes pratiques environnementales au sein de la zone inscrite	Province Nord, Mairie	>>>>>>
Communiquer sur l'association, son rôle et ses actions Afin de mener à bien les actions de gestion dont elle est chargée, l'association devra attirer des volontaires et des soutiens divers. Pour cela, elle devra se faire connaître auprès des acteurs et habitants de la commune, au travers des médias de communication tels que Facebook, des événements sur la commune et des réunions dédiées. En premier lieu, elle élaborera sa stratégie de communication, qui lui permettra d'avoir une vision globale des moyens humains et financiers à mettre en œuvre sur toute l'année, de planifier ses actions et d'en maîtriser le coût.	Élaborer la stratégie de communication de l'association	Hö-ût	>>>>>>
	Créer le logo de l'association	Hö-ût	>>>>>>
	Organiser l'accueil et l'information du public au sein du local de l'association	Hö-ût	>>>>>>
	Créer et mettre à jour la page Facebook de l'association Hö-ût	Hö-ût	>>>>>>
	Participer à la création, à l'alimentation et au suivi de la page Facebook de la ZCNE	Province Nord, Hö-ût	>>>>>>
	Participer aux manifestations environnementales et culturelles de la commune	Hö-ût	>>>>>>
	Impliquer l'association dans le conseil de l'aire	 Hö-ût	>>>>>>
	Se faire connaître auprès des services instructeurs provinciaux	 Hö-ût	>>>>>>

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
<p>Communiquer sur les actions de gestion</p> <p>L'association Hö-ût devra communiquer sur les actions qu'elle mène et sur leurs résultats.</p> <p>Ce plan de gestion grand public pourra être utilisé pour initier cette communication, présentant les grandes lignes du plan d'action. À terme, un film présentant les actions de gestion pourra être produit.</p> <p>Des réunions de travail sont prévues pour partager des expériences et confronter des idées, rassemblant l'ensemble des comités de gestion de la Nouvelle-Calédonie (Forum Pays) ou un petit nombre d'entre eux (ateliers de travail provinciaux).</p> <p>Le site web des comités de gestion de la province Nord permettra également aux différents comités et associations de gestion d'échanger sur leurs actions respectives.</p>	Élaborer une version grand public du plan de gestion environnemental	Province Nord	>>>>>
	Diffuser la version grand public du plan de gestion environnemental 	Hö-ût	>>>>>
	Organiser des réunions de présentation du plan de gestion au sein des deux districts coutumiers et de la mairie/village 	Hö-ût	>>>>>
	Produire et diffuser un film de sensibilisation à la préservation de l'environnement au travers des actions de gestion menées par l'association de gestion 	Hö-ût	>>>>>
	Participer et/ou organiser le forum des comités de gestion Pays	CEN	>>>>>
	Participer aux ateliers de travail des comités de gestion de la province Nord	Hö-ût	>>>>>



© Province Nord



© Province Nord



Objectif à long terme 7 : Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Association et comité de gestion sont les principaux moteurs dans la gestion du patrimoine mondial de la zone de Tuo Cèmuhi. Ils sont directement impliqués dans la prise de décision, la mise en œuvre et l'évaluation des actions visant à préserver le bien inscrit. Leur efficacité dans la bonne mise en œuvre du plan de gestion dépendra du développement de leurs compétences (au travers de formations diverses et d'expériences de terrain) et de leur autonomie, technique comme financière.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016>2020
Développer l'autonomie du comité et de l'association de gestion Cette étape préliminaire est fondamentale à la bonne exécution des missions du comité et de l'association de gestion.	Installer l'association dans des locaux fonctionnels	Hö-ût	>>>>>
	Se munir du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association	Hö-ût	>>>>>
	Accompagner la démarche de mise en œuvre du projet pilote sur les mécanismes de financement des aires marines protégées	Hö-ût, Province Nord	>>>>>
	Assurer le suivi du plan de gestion	Province Nord	>>>>>
	Recruter un animateur pour l'association	Hö-ût	>>>>>
Renforcer les performances du comité et de l'association de gestion L'efficacité du comité et de l'association de gestion repose sur une bonne connaissance du fonctionnement associatif, de ses capacités de financements, et d'une gestion adaptée des projets menés. Ces aspects seront traités lors de formations organisées par le CEN. Un encadrement de l'animateur de l'association est prévu, par les agents provinciaux ainsi que par le bureau de l'association.	Assurer l'encadrement de l'animateur par le bureau de l'association	Hö-ût	>>>>>
	Assurer l'encadrement technique de l'animateur de l'association	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion d'une association	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion de projets	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la recherche de financements	CEN	>>>>>
	Assurer le suivi comptable de l'association	Hö-ût	>>>>>
	Renouveler l'inscription de Hö-ût en association d'intérêt provincial	Province Nord	>>>>>





NRGI
ENERGETICS

A de celi jaan menye tai pwo ?



- ▶ Geé âbé cei ke me nehe a Hö-ût
- ▶ Geé Pébé ni bô ni mihi naado tewé
- ▶ Genye Picani ko ni penem beme genye, pwoïpihi a amû, ke genye pi pii gen
- ▶ Genye pa temehi te Hö-ût ni na nye pwotohe neéni pwo a amû
- ▶ Genye pwoïpihi a amû tenye beme weé dielimô
- ▶ Genye pi pacemuhî tenye a bwo poïpihi pelenye

Goon ma gavwe vwa eca aman ?



- ▶ Hame ma koobe thavitheeken abe Hö-ût
- ▶ Feame i apehnyimake aman gavwe
- ▶ Esam ko li vaaya, gavwe bwa vi nyakoole i faati
- ▶ Vwa sinan nyako i thavitheeke meekan i hun wankekan i apemôô
- ▶ Xaahni i ape môô fine thoahit ko vwa i hunmôôkan
- ▶ Eca niasije magase xaahni i apemôô

Que pouvez-vous faire pour aider ?



- ▶ Rejoignez l'association Hö-ût
- ▶ Apportez votre point de vue
- ▶ Participez aux actions de gestion, faites passer le mot
- ▶ Signalez à l'association toute dégradation du patrimoine naturel
- ▶ Préservez l'environnement au quotidien car chaque geste compte
- ▶ Éduquons-nous à préserver la nature

Contacts

Service des Milieux et des Ressources Aquatiques de la province Nord
Hôtel de la province Nord - BP 41 - 98860 Koné - Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 47 72 39 - Télécopie : +687 47 71 35

E-mail : ddee@province-nord.nc

Association Hö-ût : asso.hout@gmail.com

<https://www.facebook.com/AssociationHout/>

